

Mouvement départemental 2016 Fiche descriptive de poste à profil

Conseiller pédagogique départemental spécialisé enseignement en maternelle

Textes de référence :

Circulaire ministérielle n° 2015-114 du 21 juillet 2015 parue au BOEN n° 30 du 23 juillet 2015 (Missions des conseillers pédagogiques du premier degré).

Profil du poste :

Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaires du CAFIPEMF avec option enseignement en maternelle ou s'engageant à préparer cette certification.

Nature des missions confiées :

Collaborateur direct de l'Inspecteur de l'Education nationale en charge de la mission maternelle, le conseiller pédagogique est placé sous son autorité. Il contribue au niveau départemental à :

- l'accompagnement de la mise en œuvre des programmes et de la politique éducative concernant l'école maternelle,
- l'impulsion, la coordination et l'encadrement des actions de formation,
- l'animation de la mission départementale en favorisant la production et la diffusion de ressources,
- l'accompagnement et au suivi de projets innovants dans les écoles maternelles et primaires, en lien avec les conseillers pédagogiques départementaux ou de circonscription,
- la collaboration avec les partenaires, en particuliers de la petite enfance, pour la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

Compétences souhaitées :

Outre une solide expertise pédagogique et didactique de l'enseignement en école maternelle, le conseiller pédagogique devra faire valoir des compétences dans les domaines artistiques, des capacités de communication et une rigueur professionnelle.

Il est attendu :

- des aptitudes relationnelles auprès d'interlocuteurs variés,
- une capacité à travailler en équipe et à rendre compte,
- une capacité à élaborer et mettre en œuvre des dispositifs de formation,
- un respect des contraintes de la communication institutionnelle,
- une aptitude à bien saisir les enjeux des informations et à identifier les priorités,
- de très bonnes capacités d'organisation, de la rigueur dans la gestion de l'écrit et de sa présentation,
- une très bonne maîtrise des outils numériques,
- des qualités de discrétion, de loyauté, de confidentialité.

Contraintes du poste :

Ce poste exige une certaine disponibilité, la charge de travail dépassant le cadre des heures scolaires. Basé à la DSDEN du Cher, le conseiller pédagogique maternelle sera conduit à effectuer des déplacements dans le département.

Modalités de recrutement :

Les candidats prendront contact avec Madame Pascaud, Inspectrice de l'Education nationale, Adjointe au Directeur académique et adresseront, par la voie hiérarchique, leur candidature motivée à la Direction des Services départementaux de l'Education nationale du Cher ; ils seront entendus par une commission.

L'affectation sera prononcée à titre définitif, dans le cadre du mouvement départemental, sous réserve de la possession du CAFIPEMF.